

LA CROIX-ROUGE À L'ÉCOUTE DES PERSONNES ISOLÉES

La Croix-Rouge à l'écoute des personnes isolées



Le dispositif « Croix-Rouge chez vous » est proposé dans toute la France, avec un numéro unique.



Créé le : 30/04/2020

Outre la livraison de produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène, médicaments sur ordonnance), ce service propose aux personnes qui le souhaitent une écoute anonyme et bienveillante, assurée notamment par les équipes de Croix-Rouge Ecoute.

Bref préambule placé en tête du document.